

HORIZON #49

Nov.17/ Fév.18

LE JOURNAL D'UN VILLAGE DE CARACTÈRE
VERT-LE-GRAND www.vert-le-grand.com

④

Zoom sur
La médiathèque
municipale fête
ses 20 ans !



②

Dans le rétro

Rock'n Dévore :
du rock et du goût !

⑥

Grand angle

Intercommunalité : évolution
d'une organisation sensible

⑩

Perspectives

Réhabilitation du
Domaine de la Saussaie



Dans le rétro

Rock'n Dévore : du rock et du goût !



7 octobre 2017

Après le succès de la 1^{re} édition en 2016, le festival Rock'n Dévore a fait son grand retour cet automne à l'occasion de la quinzaine commerciale du Val d'Essonne. Le marché, des producteurs locaux et artisans du goût installés dans un rayon de 50 kms, a ravi les visiteurs, qui ont pu découvrir des produits régionaux et artisanaux, comme la bière bio de Fontainebleau, la menthe poivrée de Milly-la-Forêt, les volailles du Gâtinais, des fruits et légumes de saison bio, le miel et les produits de la ruche, les liqueurs de plantes... En même temps que les dégustations, le festival a mis à l'honneur la musique avec six heures de concerts gratuits programmés tout au long de la journée. Les visiteurs munis du Pass'Quinzaine ont également pu participer à un grand tirage au sort en collectionnant six tampons de commerçants différents lors de leurs achats. La CCVE a permis aux plus chanceux de remporter de nombreux lots, dont des vélos électriques ; une façon de valoriser les transports doux et économiques. Encore une fois, le festival a été une journée riche en découvertes et a remporté un franc succès !



Village en Fête

26,27 et 28 août 2017

Le dernier week-end d'août clôture les vacances mais marque le début de la fête du village. Pendant ces trois jours, diverses animations et activités ont été organisées pour le plus grand plaisir des Grandvertois : mur d'escalade, skimboard, manèges, dîner spectacle, buvette des pompiers, jeu des dames et le très attendu « cou du canard » ! Pour bien terminer ce week-end riche en festivités, un feu d'artifice a été tiré au Domaine de la Saussaie. ✓

Chiner pour le jumelage

3 septembre 2017

Le premier dimanche de septembre marque le jour de la brocante organisée par le Comité de Jumelage Vert-le-Grand/Wingham. Accueillis par un beau soleil, de nombreux visiteurs se sont rendus dans le centre-ville pour faire le tour des 120 exposants, se désaltérer à la buvette du Comité et déguster les nouvelles viennoiseries, comme le croissant à la framboise, de Jennifer et Damien Le Garrec. Grâce aux bénéfices des ventes, des rencontres avec les Anglais pourront être organisées. Le Comité, qui fête ses 23 ans cette année, prévoit d'emmener prochainement les habitants de Wingham faire une visite de Paris.





**Jean-Claude
Quintard**
Maire

Plus de cohérence dans l'action publique...

Animations festives, lecture publique, sécurité, aménagement du territoire, économie, environnement, social... et désormais service à la personne grâce à l'aide à domicile, de nombreux sujets sont abordés dans ce numéro d'Horizon sous l'angle de l'intercommunalité. Ce dernier a fait l'objet d'un fil conducteur dans mon intervention de début d'année pour les vœux et il est abordé de manière plus détaillée dans le « Grand Angle » d'aujourd'hui.

Nous vous expliquons dans cet article combien le paysage des compétences des collectivités est en cours d'évolution, suite à la loi NOTRe, pour plus d'efficacité et de services rendus au plus près des Grandvertois.

Nul doute que la question des Communes Nouvelles, l'union des communes, se posera aussi un jour pour notre village mais il est encore bien trop tôt pour le dire. Concentrons-nous à ce jour sur les effets attendus des transferts de compétences à la CCVE notamment... des effets qui doivent se traduire rapidement en bénéfices pour chacun d'entre nous. Je vous souhaite une excellente fin d'année.



À la conquête du Futuroscope

1^{er}-2 juillet et 23-24 septembre 2017

Durant le mois de juillet, le Service jeunesse a emmené sept jeunes accompagnés de deux animateurs pour un séjour au Futuroscope : deux belles journées pleines de soleil et d'animations plus surprenantes les unes que les autres. Le samedi soir, les adolescents ont pu profiter d'un dîner à volonté dans l'un des restaurants du parc, suivi d'un spectacle pyrotechnique sensationnel. La nuit fût un peu courte mais cela n'a pas empêché les jeunes de profiter de leur dernière journée. Ce séjour ayant remporté un vif succès, il a été reconduit en septembre avec cette fois-ci quinze jeunes et deux accompagnateurs.

Artistes en herbe

9 septembre 2017

Les ateliers adultes d'arts plastiques du Foyer rural ont exposé au domaine de la Saussaie à l'occasion du Forum des associations. Manuel Mora, enseignant en dessin et Joël Giraud, enseignant en sculpture, étaient présents pour expliquer les démarches artistiques de leurs élèves. Les visiteurs ont beaucoup apprécié cette exposition d'œuvres d'artistes amateurs.

Hommage aux aviateurs américains

16 et 17 septembre 2017



Cette année encore, à l'occasion des journées du patrimoine, l'Amicale Vert-le-Grand Autrefois a tenu à rendre hommage aux dix jeunes aviateurs américains victimes du crash de leur bombardier en 1944. Soucieux de perpétuer la reconnaissance à ces valeureux soldats, les adhérents de l'Amicale ont rencontré le dernier petit fils de Kenneth Langenmayr, venu des États-Unis pour se recueillir sur les lieux où est mort son grand-père.

Des mousquetaires au château

7 et 8 octobre 2017

Les scouts du groupe « deux rivières Juine-Essonne » sont venus passer un week-end au domaine de la Saussaie, qui se prêtait particulièrement au thème choisi : les trois Mousquetaires. Ce week-end a été l'occasion de vendre des calendriers : ces ventes ont pour but de les aider à financer leurs activités de l'année, de racheter du matériel et de financer la formation des adultes qui encadrent les jeunes.



L'excellence des artisans créateurs

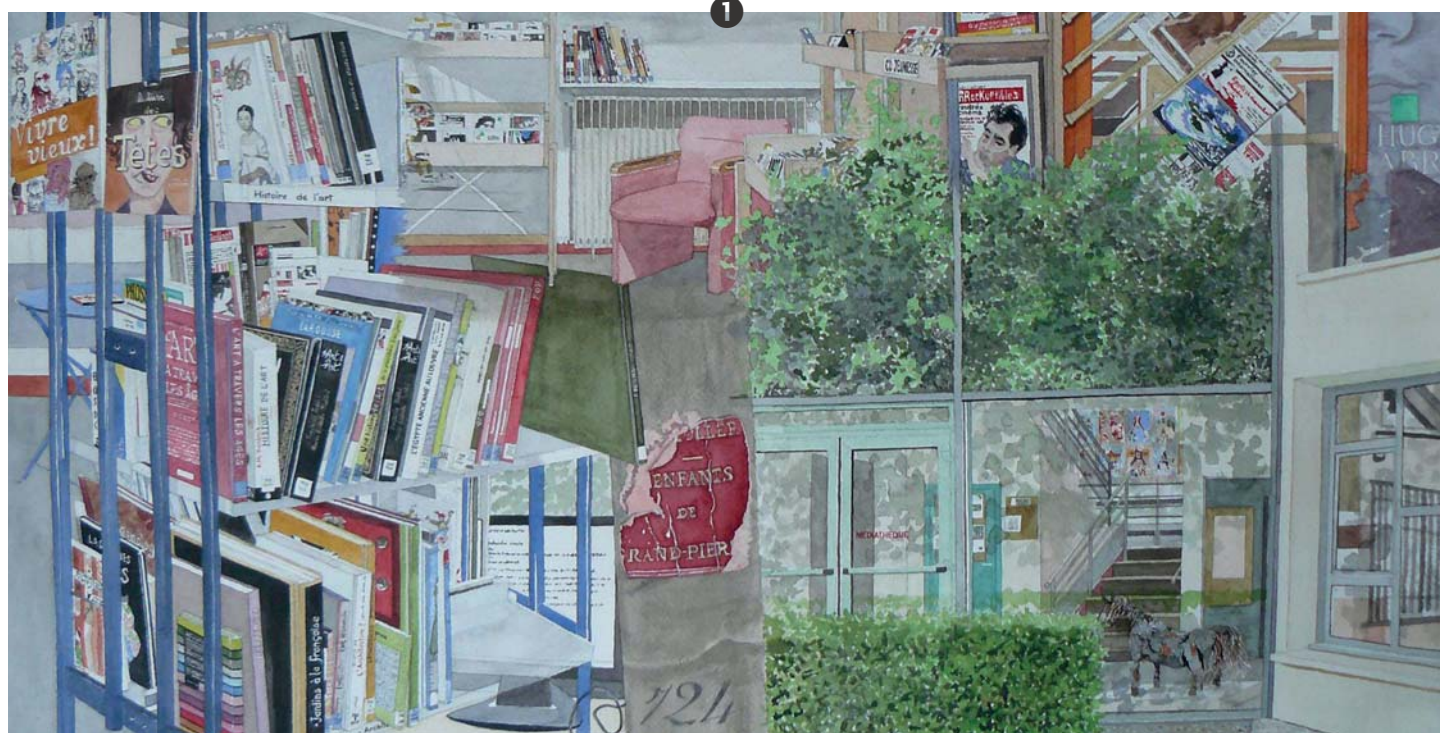
14 et 15 octobre 2017

Pour cette 17^e édition du salon des artisans créateurs, 26 exposants étaient présents : joaillier, fileur de verre, coutelier, mosaïste, modiste, maroquinier, tapissier ; tous ont pu faire découvrir leurs créations aux visiteurs. Les Meilleurs Ouvriers de France de l'Essonne ont également exposé leurs œuvres et plusieurs récompenses ont été remises. Petite nouveauté très appréciée cette année : des démonstrations de danses ont été organisées par la compagnie « Au temps de la crinoline » de Saclas.



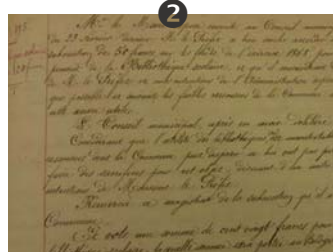
La médiathèque municipale fête ses 20 ans !

Créée en 1997, la médiathèque fête cette année son vingtième anniversaire. L'occasion de faire le point sur cet espace incontournable de la vie des Grandvertois. Ces deux décennies reflètent la volonté des équipes municipales d'offrir un lieu de culture ouvert à tous. L'événement sera célébré le 16 décembre lors de la 4^e nuit des livres vivants (plus d'informations en page 12) !



Les moments forts de l'histoire de la bibliothèque

- **30 mai 1869** : Le Préfet de la Seine et Oise accorde une subvention de 50 francs pour le développement de la Bibliothèque scolaire. Le Conseil municipal de Vert-le-Grand décide, pour sa part, malgré « les faibles ressources de la commune » de voter une somme de 120 francs pour soutenir « les généreuses intentions de Monsieur le Préfet ». C'est le premier budget de la bibliothèque pour l'achat de livres : 170 francs (équivalant 560 euros actuels) viennent enrichir l'armoire-bibliothèque de l'école.
- **10 avril 1992** : le Conseil municipal autorise une demande de subvention pour l'acquisition d'un poste informatique pour la bibliothèque. La bibliothèque scolaire déménage au premier étage de la mairie et est ouverte le vendredi soir, de 17h à 19h, grâce aux bénévoles. Son fonds est constitué d'ouvrages achetés par la mairie et largement complété par des livres choisis lors des tournées du bibliobus de la Bibliothèque départementale de prêt.
- **Au début des années 90**, sous l'impulsion de Mme Desprez, directrice de l'école, et de M. Clouet, adjoint au maire, la commune étudie un projet d'agrandissement de la bibliothèque. Le 3 février 1995, le Conseil municipal fait des demandes de subvention auprès du Conseil général et auprès du Centre national du livre pour sa future médiathèque. Le 25 octobre 1996, il est créé « un poste à temps non complet d'agent du patrimoine non titulaire ». La candidature de Mme Zimmerman est retenue.



- 1 Aquarelle Alain Briand.
- 2 Délibération du 30 mai 1869.
- 3 L'écrivain en résidence en 2017, Benoit Richter.
- 4 Nicole Sergent et l'écrivain Jean-François Piquet en résidence d'écrivain en 2015.

Vive la médiathèque !

La médiathèque ouvre au public en janvier 1997 dans ses nouveaux locaux, au rez-de-chaussée et au premier étage du bâtiment périscolaire, 27 rue de la Poste. Elle accueille les lecteurs 18 heures par semaine, et ce toute l'année. Elle fonctionne avec un budget confortable et deux bibliothécaires.

La médiathèque propose aux Grandvertois 15 000 livres, CD et DVD et 70 magazines, sans compter les ressources numériques mises à disposition par le département. Environ 1 300 personnes, adultes et enfants, la fréquentent.

Chaque année, ce lieu propose une soixantaine d'actions culturelles : conférences, expositions, rencontres, lectures, spectacles, contes, club de lecture, ateliers d'écriture, résidences d'écrivain...

Par ailleurs, la médiathèque travaille en partenariat avec les écoles, le Relais d'assistantes maternelles, le Foyer rural, le Club des anciens et la MARPA (Maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie).

Une belle année 2016

L'année 2016 a été une année riche en termes de fréquentation (+4.84% d'emprunts et +43.41% d'emprunteurs par rapport à 2015) et d'activités (nouvelles propositions et consolidation des activités traditionnelles). Ces dernières sont d'ailleurs un peu ralenties pour permettre à la médiathèque de réfléchir à des événements plus en accord avec les nouvelles pratiques culturelles.

Cette tendance positive de la fréquentation et du nombre d'activités est à l'inverse de qui s'amorce dans les autres bibliothèques françaises. Ces bons résultats sont favorisés par l'investissement consenti par la commune. Lorsque la dépense moyenne en France pour la lecture publique est de 5,87€ par habitant, Vert-le-Grand dépense 14,77€.

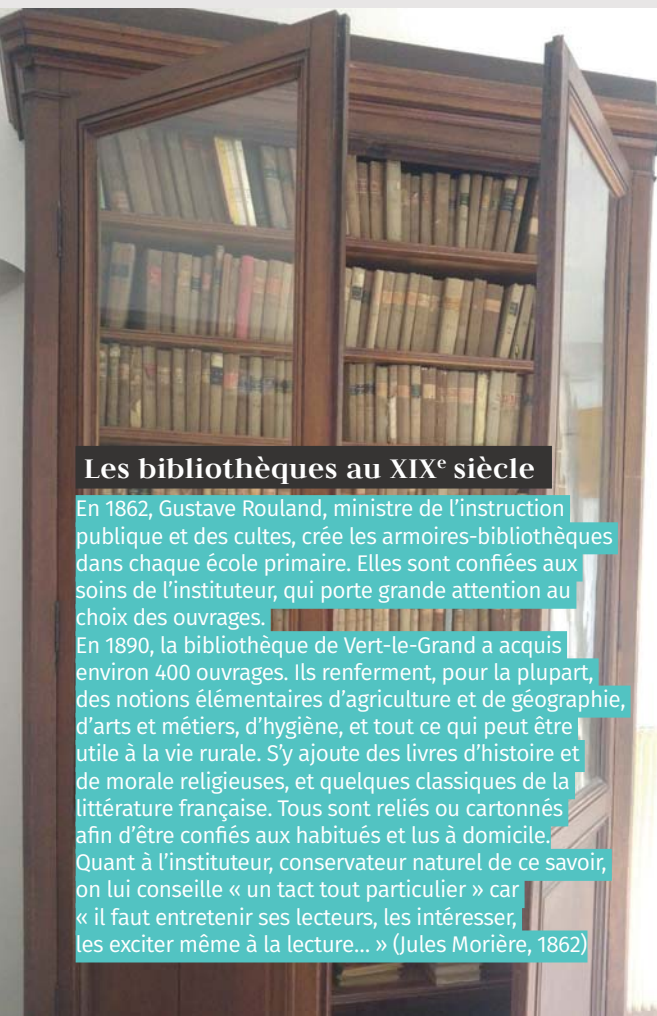
Ces succès constants depuis 2010 ne doivent cependant pas faire oublier quelques difficultés de fonctionnements (fidélisation des enfants, maintien d'une ambiance calme et conviviale, manque d'espace dédié à l'action culturelle...).



“ Ils ont dit... ”

Nicole Sergent, Adjointe au Maire

“Je parcours du regard ces 148 années qui ont précédé la médiathèque et je salue la volonté des équipes municipales qui, d'armoire à livres, puis de pièce-bibliothèque, en ont fait une bibliothèque à part entière. En ces temps de résurgences des intolérances et des radicalisations diverses, fêtons la médiathèque, espace de tolérance, de curiosité et de raison.”



Les bibliothèques au XIX^e siècle

En 1862, Gustave Rouland, ministre de l'instruction publique et des cultes, crée les armoires-bibliothèques dans chaque école primaire. Elles sont confiées aux soins de l'instituteur, qui porte grande attention au choix des ouvrages.

En 1890, la bibliothèque de Vert-le-Grand a acquis environ 400 ouvrages. Ils renferment, pour la plupart, des notions élémentaires d'agriculture et de géographie, d'arts et métiers, d'hygiène, et tout ce qui peut être utile à la vie rurale. S'y ajoute des livres d'histoire et de morale religieuses, et quelques classiques de la littérature française. Tous sont reliés ou cartonnés afin d'être confiés aux habitués et lus à domicile.

Quant à l'instituteur, conservateur naturel de ce savoir, on lui conseille « un tact tout particulier » car « il faut entretenir ses lecteurs, les intéresser, les exciter même à la lecture... » (Jules Morièrè, 1862)

 1997

Ouverture de la médiathèque


 36 250 €

Budget d'acquisition de documents et d'animation

 53

c'est le nombre d'actions en 2016

 2
bibliothécaires vous accueillent toute l'année

 16/12/17

La médiathèque vous attend pour célébrer ses 20 ans !
(programme cf. page 12)

Intercommunalité : évolution d'une organisation sensible

1



Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite Loi NOTRe, a confié de nouvelles compétences aux régions et a clairement redéfini les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale, et par conséquent, aux communes. Il s'agissait du troisième volet de la réforme des territoires, voulue par le président F. Hollande, après la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles et la loi relative à la délimitation des régions. Depuis, les régions ont fusionné et certaines compétences ont été transférées aux intercommunalités... tour d'horizon sur le Val d'Essonne et pour Vert-le-Grand !

Une réforme territoriale qui... bouscule les habitudes

L'organisation territoriale a été sensiblement remise en cause ces dernières années, sans doute pour la simplifier, sûrement aussi pour gagner en efficacité et faire des économies. C'est ainsi que les régions ont été réduites au nombre de 13, que certains départements ont fusionnés avec d'autres intercommunalités sur un même territoire pour devenir des Métropoles, les communautés de communes se sont vues affecter de nouvelles compétences transférées des communes et le mouvement des Communes Nouvelles (union de communes) est réellement engagé.

L'actualité récente du village à ce sujet, c'est la compétence « aide à domicile » reprise par la CCVE* le 1^{er} juillet dernier.

Une raison de plus pour faire un point sur un « qui fait quoi ? » pour assurer le service public au plus proche des habitants... une proximité dont on pourrait considérer qu'elle est parfois oubliée même si ce n'est pas vraiment le cas. En effet, de tous temps, les effets de seuil, les « tailles suffisantes » qui prônent « l'union fait la force », sont nécessairement retenues pour garantir pratiquement et économiquement un service aux administrés... En clair,

2



- 1 Expliquer la gestion des déchets.
- 2 Soutien au commerce de proximité.

voyons qui est le plus à même de rendre le service au plus près, principe de subsidiarité, qui montre que l'on n'imaginerait pas aujourd'hui, que chaque commune gère sa collecte de déchets, séparément !

Plusieurs compétences transférées pour plus d'efficacité

Dans son intervention lors de la cérémonie des vœux le 7 janvier 2017, le maire Jean-Claude Quintard indiquait :

« Sans être trop technique, je dois vous parler de la loi NOTRE qui renforce l'intégration des communautés territoriales, comme la CCVE nous concernant. Il s'agit de transférer un certain nombre de compétences à la communauté de communes telles que l'aménagement du territoire, les actions de développement économiques, l'aménagement et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, la collecte et le traitement des déchets des ménages ou encore l'action sociale d'intérêt communautaire. » Déjà, le premier magistrat listait les compétences qui revenaient ou allaient revenir à la CCVE. Il précisait d'autre part sa volonté de ne pas confier la définition du Plan Local d'Urbanisme à l'intercommunalité, préférant œuvrer en la matière de façon indépendante.

Et d'ajouter : « Nous sommes habitués aujourd'hui à ce qu'un certain nombre des compétences listées soient assurées par la CCVE, c'est le cas de la collecte des déchets mais la loi va plus loin en abordant par exemple le développement économique au travers notamment de la création et de la gestion des zones d'activités industrielles ou commerciales ou encore le soutien à une politique locale du commerce. Ce, pour les compétences obligatoires. De manière optionnelle, nous viserons une extension de la compétence d'action sociale d'intérêt communautaire ». Il parlait là de l'aide à domicile, comprenant l'intérêt d'une organisation intercommunale pour rendre un

service qui ne peut souffrir de fragilité et donc, qui mérite un niveau opérationnel et une professionnalisation des aidants, entre autres, qui ne peut s'imaginer qu'à l'échelle intercommunale.

Évolution ou révolution ?

Dans le même esprit, depuis le 1^{er} janvier 2016, la collecte, le transport et le traitement des eaux usées du village sont assurés par le SIARCE*, dans le cadre d'un contrat d'affermage avec Veolia.

Auparavant, c'est la commune qui prenait en charge le service d'exploitation des eaux usées et pluviales, l'exploitation de l'eau potable étant assurée par le SIERE. Un transfert de compétences légitime au regard de l'expertise et des moyens opérationnels du SIARCE, qui ne présente que des avantages pour le village. Elle permet une rationalisation des charges fixes bénéficiant à chaque collectivité. Elle fait profiter le village d'une gestion tenant compte de sa spécificité et de ses contraintes. Et de conclure son intervention par ces mots :

« Ne parlons pas de révolution mais bien d'évolution... là où nous pourrions craindre une perte d'autonomie des communes, il faut penser bénéfiques pour tout un chacun grâce à l'optimisation des ressources, la professionnalisation des métiers, la cohérence des interventions dans la mise en œuvre des politiques publiques. Plus de cohérence, pour plus d'efficacité... c'est l'objectif à atteindre... ».

* CCVE : Communauté de Communes du Val d'Essonne

* SIARCE : Syndicat Intercommunal d'Aménagement de Rivières et du Cycle de l'Eau



Le saviez-vous ?

Pour favoriser le maintien à domicile, la CCVE est appelée depuis le 1^{er} juillet 2017 à :

- gérer et coordonner les services d'aides ménagères communautaires,
 - coordonner, animer et verser des subventions au réseau associatif d'aide à la personne, âgée ou handicapée comme l'ASAD - Association Santé à Domicile, l'ASAMDTA - Association de Soins, d'aide-ménagère à Domicile et de Transport Accompagné ou encore l'ASAMPA - Association Soins Aides ménagère aux personnes âgées,
 - et enfin, animer et verser une subvention au Centre Local d'Information et de Coordination en Gérontologie (le CLIC) « Orgessonne ».
- Renseignements auprès du service Action Sociale de la CCVE au 01 64 93 21 20 ou en mairie de Vert-le-Grand.



1



Mais qui es-tu ?



2



3

- 1 Jean-Claude Quintard (au micro) Michel Marais à côté (cérémonie du 8 mai 2017).
- 2 Cérémonie du 8 mai 2017.
- 3 Michel Marais.



Michel Marais conjugue le devoir de mémoire au présent !

Chaque 11 novembre, 8 mai ou 19 mars, en uniforme et porte-drapeaux, ils rendent solennels ces instants de la mémoire nationale. Les membres de l'Association des anciens combattants participent activement aux cérémonies commémoratives, comme il y a quelques jours pour l'armistice de 1918. À la tête de l'association depuis bientôt 10 ans, son président Michel Marais, souhaite une section dynamique !

Quel est le rôle de l'Association des anciens combattants ?

Nous sommes aujourd'hui 25 membres et nous participons à toutes les cérémonies organisées par la municipalité. Nous sommes des témoins et il est important que nous puissions passer le relais aux nouvelles générations. Mais l'association est aussi une section qui favorise la rencontre et la convivialité puisque nous organisons chaque année deux repas et aussi des sorties avec le Club des Anciens.

Quelles sont les dernières sorties que vous avez réalisées ?

En octobre, nous nous sommes rendus à l'Aérodrome de Salis. Nous avons partagé le déjeuner sur place et visité

les hangars à avions. C'était très intéressant ! D'autres membres ont accompagné le Club des Anciens au Musée des blindés de Saumur. Généralement une cinquantaine de retraités actifs participent à ces sorties. L'an dernier, une sortie avait été organisée aux Invalides à Paris et en 2015 à Verdun sur les champs de batailles de la première guerre mondiale.

Les différentes cérémonies de commémoration restent-elles nécessaires ?

Je pense que chaque cérémonie est importante car elle met en lumière un moment de l'histoire de notre pays et les hommes qui ont combattu pour lui. Cela permet aux jeunes générations de mieux comprendre notre histoire.



C'est le moment !

De se faire connaître auprès de l'Association des anciens combattants ou du Club des Anciens, si vous êtes intéressé par une visite de la Garde Républicaine à Paris. Cet événement permettra de découvrir ce lieu du prestige national : assister aux entraînements, visiter les écuries... Unique !



Point de vue

« C'est très enrichissant de rassembler nos anciens, les faire participer à des activités culturelles, découvrir des hauts-lieux de notre patrimoine. Ils sont passionnés et en reviennent à chaque fois ravis, avec plein de choses à transmettre à leurs enfants ou petits-enfants. Leur reconnaissance est très valorisante ! »

Geneviève Bridoux, présidente du Club des Anciens

Éco-illuminations du village



À l'arrivée des fêtes de fin d'année, le village se pare de lumières et de couleurs grâce à ses décors lumineux et ses massifs évoquant les thèmes de Noël. Les technologies évoluent pour passer du sodium aux LED*... un gage d'économie d'énergie.

Cette année, la mise en lumière aura lieu la première semaine de décembre, et prendra fin la 3^e semaine de janvier.

L'installation des décors lumineux, nécessitera l'intervention du prestataire de l'éclairage public. Régulièrement, certains éléments défectueux du dispositif d'illuminations font l'objet de renouvellement de pièces, ce sera le cas aussi en 2017.

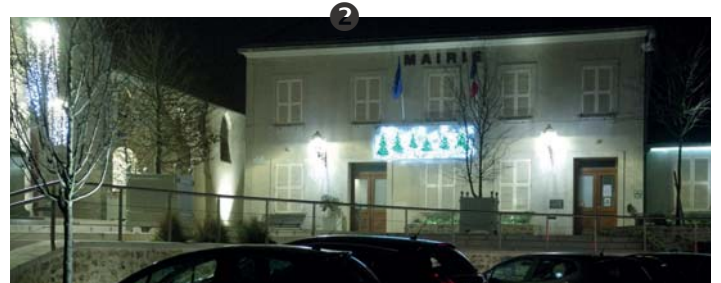
Seront installées, dans les rues principales du village et à différents points stratégiques dans les quartiers Croix-Boissée, Sablons, Pasteur et sur la place de la mairie, des décorations sur les candélabres, des éléments de traversées de rues, ainsi que des spots de lumière sur certains bâtiments communaux. La sente piétonne aux écoles sera ornée de guirlandes lumineuses colorées, toujours très appréciées par les enfants et misent en place par les agents des services techniques en charge de cette mission.

L'investissement pour donner des allures de fêtes au village se chiffrera à 24 000 € (illuminations et sapins).

60 % d'économies d'énergie grâce aux LED

De nombreux villages, comme Vert-le-Grand, passent progressivement à la technologie LED pour leur éclairage urbain. Elle permet de diminuer la consommation d'électricité de 60 % par an, notamment grâce à la baisse d'intensité de l'éclairage public durant la nuit entre 11h et 5h. À ce jour, les 57 points lumineux ont été remplacés pour un investissement total de 17 000 € amortissable sur 20 ans.

* LED : Light Emitting Diode



1 Auberge du pavillon.
2 Mairie.

3 Place de la mairie.
4 Rue Pasteur.

Entrée en vigueur du feu tricolore pédagogique

Après décision de la commission, l'implantation de feux tricolores pédagogiques aux entrées du village est rentrée en vigueur depuis le 6 novembre. Ce dispositif va permettre de réguler la vitesse excessive des automobilistes, afin de faire respecter la limitation à 30 km dans le village. Les feux tricolores se déclenchent en fonction de la vitesse des véhicules. Ils autorisent le passage à partir du moment où le véhicule arrive à son niveau à la bonne vitesse.

Domaine de la Saussaie Dans le respect de l'architecture initiale...



❶



❷



❸

Acquis par la commune en 2013, le Domaine de la Saussaie va subir prochainement de grands travaux de réhabilitation. Le but : permettre aux habitants de profiter d'un véritable pôle culturel près de chez eux. Composé de différents bâtiments indépendants et d'un grand parc, il est inscrit au titre des monuments historiques. La commune doit donc faire appel à un expert dès lors qu'il y a modification ou rénovation. Madame Maël Bieven De Quelen, architecte en chef des Monuments Historiques, dirige les études de maîtrise d'œuvre.



❹

- ❶ À gauche : la Bourdaisière. Au fond : le pigeonnier.
- ❷ Le Château.
- ❸ La maison du gardien.
- ❹ L'orangerie.

La Bourdaisière

Actuellement le bâtiment le plus utilisé, il devrait être rénové courant 2018. Au programme : réfection de la charpente, de la couverture et des menuiseries extérieures de l'étage. Un lifting de grande ampleur pour lui redonner le caractère de l'architecture initiale. L'étude d'avant-projet et le dossier de consultation des entreprises ont déjà été validés. Lorsque l'appel d'offres sera établi, les travaux pourront débuter.

La maison du gardien, le pigeonnier et l'orangerie

Trois autres bâtiments du domaine doivent eux aussi être rénovés. La charpente, la couverture et les menuiseries extérieures du Pigeonnier et de la Maison de Gardien ainsi que la clôture du domaine devraient être restaurées après validation de la proposition de mission de maîtrise d'œuvre. Quant à l'Orangerie, sa rénovation complète pourrait permettre de l'utiliser comme local associatif.

Le cœur du Domaine, le Château

Ayant subi de nombreuses dégradations au fil des années à cause de la pluie, de l'humidité, du vent etc., son état s'est largement détérioré. C'est la partie la plus complexe du domaine. Des études ont été réalisées pour établir la faisabilité de la réhabilitation du château. Une fois encore, la charpente, la couverture et les menuiseries extérieures du second étage (insérées dans la couverture) doivent être rénovées. Afin d'assurer la sécurité des visiteurs et de leur garantir un accès sans encombre, la stabilité du bâtiment devrait aussi être étudiée.



Dates-clefs

Fin novembre

DCE lancement marché

Fin décembre

Réception des offres

1^{re} quinzaine de janvier

Analyse des offres

Fin janvier

Choix de l'entreprise

Mars 2018

Début des travaux



**Architecte en chef
des Monuments Historiques**

La Passion du Patrimoine

Diplômée par le Gouvernement en 1998 et du Centre des Hautes Études de Chaillot en 2005, Maël Bieven De Quelen est la troisième femme à obtenir le titre d'Architecte en chef des Monuments Historiques depuis la création du concours en 1893 ! Ce nouveau titre lui permet de travailler sur des monuments historiques appartenant à l'État, on en compte quelques centaines dans toute la France. Sensibilisée dès son plus jeune âge au patrimoine architectural français, elle a à cœur la préservation des richesses nationales. « *J'ai la chance de pouvoir travailler avec beaucoup de corps de métier différents. J'aime surtout échanger avec les artisans du bâtiment, constater combien leur savoir-faire est précieux (...) et à quel point il est nécessaire de transmettre aux futures générations* » explique-t-elle.



Tribune de l'opposition

Un Nouveau Souffle pour Vert-le-Grand

“ Chers Grandvertoises et Grandvertois,

De nombreux élus au dehors et au sein même de la majorité se sont opposés au PLU et au projet Cœur de Village.

Nous avons voté NON au projet du nouveau PLU car il engendre beaucoup **trop de densité** pour le village.

Sur le dossier Cœur de Village : M. le maire ayant donné **des gages et nommé un groupe de travail** nous avons **voté OUI** à la continuité de l'étude.

Le maire a certifié sa parole et s'est engagé à suivre l'avis du conseil municipal. En cas d'avis défavorable, Mr le maire fera jouer la clause suspensive d'arrêt. Ce projet peut être intéressant, si toutes les parties ont le même but, avoir un projet raisonné tenant compte de la qualité des matériaux renforçant l'identité du village.

Nous nous battons pour que l'identité de Vert-le-Grand reste un village, comme nous l'avons fait **en obtenant le classement** du Château et du Parc de la Saussaie mettant un terme à d'éventuel projet immobilier d'envergure. ”

**Stéphane Huet et Pascal Bovis,
des Élus à votre écoute**



**Renouveau
pour Vert-le-Grand**

“ Lors du dernier conseil municipal, le projet « centre village » (construction de 70 logements) était de nouveau à l'ordre du jour. Il a été adopté en séance : 12 voix pour, 6 contre. Si la nécessité d'aménager ce dernier est indéniable, elle doit se placer dans une réflexion globale d'urbanisation du village et ne pas céder à la précipitation.

Un des risques non négligeables est que le centre du village soit en travaux pour de longs mois, d'où des difficultés de circulation et de stationnement, ce qui risque d'avoir des effets néfastes sur les commerces et d'être source d'un mécontentement justifié des Grandvertois.

La circulation et le stationnement sont déjà des problèmes importants à certaines heures et il conviendrait en priorité de trouver de réelles solutions.

Un groupe de travail, dont Philippe Bouillaguet fait partie, a été créé pour suivre ce projet. Il aurait dû être mis en place bien avant. Soyez assurés de notre vigilance sur ce sujet ; par ailleurs nous ne manquerons pas de vous informer de l'évolution de ce projet.

Document transmis le 27 septembre sur demande de la mairie. ”

**Contactez vos élus :
Françoise Magyar - Philippe Bouillaguet**



Dans votre agenda

CONFÉRENCE ROME
24 novembre 2017

**SPECTACLE NOËL COMITÉ DES FÊTES
POUR LES ENFANTS DE VERT-LE-GRAND
ORGANISÉ PAR LA COMMUNE**
17 décembre 2017

VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION
Samedi 6 janvier 2018

REPAS DES ANCIENS
Dimanche 7 janvier 2018

**RECENSEMENT DE LA POPULATION
DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018**

LES HIVERNALES
Vendredi 19 janvier 2018

FESTIVAL DE DANSE GR
Samedi 20 janvier 2018

LOTO JUMELAGE IDANHA-A-NOVA
Dimanche 21 janvier 2018

SOIRÉE THÉÂTRE COMITÉ DES FÊTES
Samedi 27 janvier 2018

SOIRÉE PRINTEMPS COMITÉ DES FÊTES
Samedi 24 mars 2018

20 ANS DU RAM
Samedi 31 mars 2018

Les Rendez-vous de la médiathèque

Samedi 18 novembre, 17h

« Attention peut fournir des indices » par l'ensemble Chœur en scène. Clôture de la résidence de l'écrivain Benoît Richter. À la Médiathèque. Réservation indispensable au 01 64 56 90 93.

Vendredi 24 novembre

15h : « Les seniors à la page » : lecture, causerie et jeux d'écriture. À la MARPA. Entrée libre.

20h : Club de lecture « Les millefeuilles ». À la Médiathèque. Entrée libre.

Jeudi 30 novembre, 10h30

« Les bébés lecteurs ». À la Médiathèque. Réservation conseillée au 01 64 56 90 93.

Samedi 9 décembre, 19h

« Ma chanson de Roland » : spectacle d'Ariane Dubillard. À la Médiathèque. Réservation obligatoire au 01 64 56 90 93.

Médiathèque municipale - 27 rue de la Poste
tél : 01 64 56 90 93 - bmvlg@orange.fr
www.mediathèque.vertlegrand.com



SAVE THE DATE !

Samedi 16 décembre 2017 dès 18h
La 4^e nuit des livres vivants
fête les 20 ans de la médiathèque

- 18h : ouverture des festivités par Jean-Claude Quintard, maire, et Nicole Sergent, adjointe chargée de la culture.
- 18h30 : « Éloge de la lecture » par Marc Roger, lecteur public de la Voie des livres.
- 20h : banquet-pique-nique (chacun apporte un frichti à partager, la Mairie offre dessert et boissons).
- 21h : « dans ses petits papiers » atelier de livre-objet et de pliage conduit par Bernadette / jeux littéraires et d'écriture par l'écrivain Benoît Richter.
- 23h : lectures à gogo - textes lus par Benoît Richter.
- Minuit : fermeture de la médiathèque, à regret...

À la Médiathèque. Entrée libre

25 février 2017

Concert d'ouverture de la résidence avec l'ensemble Chœur en scène



Emmanuelle Dubost et Chœur en scène

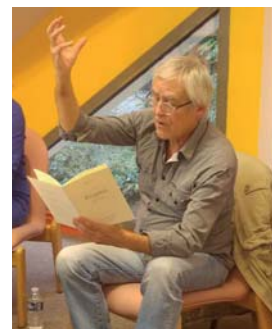
23 avril 2017

Atelier d'écriture animé par Benoit Richter autour des contraintes de l'Oulipo



30 septembre 2017

Rencontre avec l'écrivain oulipien Jacques Jouet et son « Tonnerre de Mek-Ouyes ! »



Les voies chorales



Février 2017, Jean-Claude Quintard, Maire de Vert-le-Grand, donnant le coup d'envoi de la résidence.

Janvier à décembre 2017

La fabrique d'une résidence

Retour en images sur une année de résidence pour l'écrivain Benoit Richter.

La « résidence » d'écrivain est un dispositif soutenu par la Région île-de-France qui associe un auteur et une structure d'accueil, pour réaliser un projet d'action littéraire. Nous avons eu la chance d'accueillir cette année Benoit Richter, qui a placé sa résidence sous le signe de la poésie et du chant autour des « voies chorales ». Concerts, spectacles, rencontres avec d'autres artistes, ateliers d'écriture, lectures... Retour en dates et en images sur quelques-uns de ces rendez-vous culturels passionnants !

Du 21 au 25 mars 2017

La fabrique de livres avec l'école élémentaire La Croix Boissée



Benoit Richter et Magali Boullard



Fanny Bizien, artiste plasticienne, et Benoit Richter

22 avril 2017

Atelier d'écriture de Benoit Richter à la MARPA



Les résidents de la MARPA Paul Martel et Lucie Dognon



Fresque à la MARPA

23 avril 2017

Oulipolisson, spectacle pour enfants (et adultes) avec Jehanne Carillon et Olivier Salon



Du 6 au

10 juin 2017

Opération opéra. Création d'un micro opéra avec les élèves de l'école de La Croix Boissée et le compositeur Bernard Thomas



8 octobre 2017

Concert de l'ensemble Holoèdre

Semaine Bleue

La « Semaine Bleue » est la semaine nationale des retraités et personnes âgées.
Elle a eu lieu du 2 au 8 octobre.



L'évènement, dont le thème cette année était « À tout âge : faire société », avait pour objectif de valoriser la contribution des retraités à la vie économique, sociale, culturelle et associative, quel que soit leur âge ou leur niveau d'autonomie. Cette semaine a également permis aux participants de maintenir un lien social grâce à des actions mêlant détente, convivialité et échanges.

À cette occasion les CCAS de Ballancourt, Saint-Vrain, Vert-le-Grand, Fontenay-le-Vicomte et Vert-le-Petit ont proposé une « Semaine bleue » rythmée avec un après-midi festif organisé à l'espace Daniel Salvi le 5 octobre. Pour rester dans l'esprit de la convivialité et du partage, des co-voiturages ont été mis en place pour que les 50 participants du village assistent à une projection de « Ce qui nous lie », le dernier film de Cédric Klapisch, suivi d'un thé dansant animé par un orchestre. Le bilan de cette journée est extrêmement positif : les retraités ont été conquis par le film et leur soirée.

En dehors de la « Semaine Bleue », le CCAS aide « Le Club des Anciens » à organiser tout au long de l'année des sorties culturelles ou festives. La dernière, le 15 octobre, a été une journée à Saumur avec la visite du musée des Blindés, un excellent déjeuner et l'après-midi un magnifique spectacle à l'Ecole Nationale d'Equitation : « Les musicales du Cadre Noir ».

Plus régulièrement, chaque jeudi après-midi, le Club des Anciens reçoit ceux qui le souhaitent à l'annexe de l'Auberge. Selon les goûts de chacun, on peut y jouer à la belote, au bridge, à divers jeux de société même à la pétanque si le temps le permet, ou tout simplement partager un moment ensemble et discuter autour d'un goûter.



Gym volontaire : le sport santé

Cette saison, un atelier d'équilibre pour les plus de 65 ans est mis en place : les cours « Gym équilibre » sont étalés sur douze semaines et aident à garder un bon équilibre mais aussi à prévenir les chutes et surtout à apprendre à se relever si l'on tombe.



À la découverte de la Vendée



Le centre de loisirs a organisé un séjour à Saint-Hilaire-de-Riez pour les enfants de 6 à 14 ans en collaboration avec l'association Charlie Chaplin de Vert-le-Petit. Ils ont pu profiter d'une multitude d'activités : piscine, plage, poney, vélo, accrobranche, minigolf, visite du Dino's Park...



Les espiègles, les papys, les mamies et les assistantes maternelles !

Chaque mois sont réunis les assistantes maternelles accompagnées des enfants accueillis et les résidents de la Marpa. Une belle rencontre intergénérationnelle pour échanger, jouer, danser, chanter... ! Pour connaître les dates des prochaines rencontres contacter le Relais assistantes maternelles au 01 64 56 84 29.

Le terrain est notre empire, pour vaincre ou y périr !



J'ai choisi de vous parler de trois jeunes espoirs Essonnais, issus du club formateur de Vert-le-Grand et qui évoluent maintenant au FCF91 CŒUR D'ESSONNE dans trois catégories différentes. Le plus âgé Julien Cable, milieu offensif des U19 et certainement le futur meneur de jeu de l'équipe seniors évoluant en National 2. Le second Louis-Gabriel Le Roy également milieu offensif en U17 qui a connu pendant une saison la joie d'évoluer dans un championnat anglais à Arsenal. Et le plus jeune Antoine Marty attaquant prometteur qui durant plusieurs saisons a terminé meilleur buteur du club de Lyon ! Ces graines de champions ne sont pas les seuls et les futures générations avec nos petits Noam, Axel, Léo-Paul, Célia, etc. vont rapidement étoffer la vitrine de notre club USVG FOOTBALL 91.

Le président François-Xavier Trésorier



Contre la fermeture !

Le 4 septembre dernier, des parents d'élèves ont manifesté pour s'opposer à la fermeture de la 4e classe de maternelle, soutenus par plusieurs élus. Bruno Nicolas entouré de Franck Marlin, Député, Marie-France Pigeon, adjointe, Jean-Philippe Dugoin-Clément, vice-président du Conseil régional, Patrick Imbert, président de la CCVE, Pierre Marcille, adjoint, Nicole Sergent, adjointe, Gérard Hébert, conseiller régional, Michèle Mauny et Simone Cadix, conseillères municipales. Merci à tous les élus pour leur mobilisation. Celle-ci a finalement été maintenue grâce à l'inscription d'un enfant motivé par cette même manifestation.

État civil du 1^{er} juillet au 23 octobre 2017

Mariages

PEROUX Aymeric, Flavien et FRANTZEN Emilie, Anne, Sophie, le 1^{er} juillet 2017
LHERMITTE Marc, Pascal et PIOCELLE Elodie, Fiorella, Marie-Virginie, le 8 juillet 2017
SALVANT Thomas, Charles, Albert et GOIFFON Candice, Rose, Jeanne, Marie, le 9 septembre 2017
BALLOT Régis et POISSON Florence, Paulette, Monique, le 9 septembre 2017
BONDUELLE Samuel et RASTORGUYEVA Mariya, Andreevna, le 5 octobre 2017
FAVREAU Jean-Noël, Georges et BOSCHE Nathalie, Arlette, le 14 octobre 2017

Naissances



BEDOUCHA Gabriel
31 mars 2017



POYER Emilien
8 mai 2017



ARNOU Maïwenn
24 juillet 2017



MARAIS Simon
28 juillet 2017



DURAND Matthieu
12 août 2017



MORILLON Milan
18 août 2017



FERGANT Léna
19 août 2017



GALLERNE Louis
19 août 2017



ARNAUD Ezio
9 septembre 2017



Bienvenue à notre nouvel agent

Pierre Caillet est venu renforcer l'équipe des services techniques municipaux, depuis le 13 avril 2017. Il mettra son expérience et sa polyvalence au service de la commune, principalement affecté aux travaux de bâtiments et aux petits travaux à l'école (le mercredi). Pierre ayant de nombreuses cordes à son arc, il pourra également intervenir sur d'autres sujets tels que le montage de stands lors de manifestations, et bien d'autres tâches, nombreuses et diverses, pour le plus grand bien de la collectivité. Bienvenue à lui !



L'État simplifie les démarches

Depuis le 2 juin 2017, plus besoin de se déplacer en préfecture, certaines démarches liées au certificat d'immatriculation et au permis de conduire peuvent être réalisées en ligne.

En ce qui concerne les certificats d'immatriculation, il est désormais possible d'effectuer une demande de duplicata directement sur internet, en cas de **perte, de vol ou de détérioration**.

Rendez-vous sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr>, rubrique « Vos démarches ».

Pour ce qui est du permis de conduire, après avoir rassemblé les pièces justificatives, connectez-vous à l'adresse <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>, créez votre compte et vous pourrez ainsi effectuer votre déclaration de perte et/ou acheter votre timbre fiscal directement en ligne. En cas de vol, il vous faudra également vous rendre dans un service de police ou de gendarmerie.



Mairie

Tél. : 01 64 56 02 72 / Fax : 01 64 56 22 55
Mail : commune-vert-le-grand@wanadoo.fr
Site : www.vert-le-grand.com
Horaires d'ouverture au public :
• Lundi, mardi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
• Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h
• Samedi de 8h30 à 12h

EPN - Espace Public Numérique

Tél. : 01 64 56 60 24
Mail : epr.vlg@gmail.com
Horaires d'ouverture au public :
• Mardi et vendredi de 17h à 20h
• Mercredi de 14h à 19h
• Samedi de 10h à 13h
Animateur : Dominique ROSE

Médiathèque

Tél. : 01 64 56 90 93
Mail : bmvlg@orange.fr
www.mediathèque.vertlegrand.com
Horaires d'ouverture au public :
• Mardi et vendredi de 15h à 20h
• Mercredi de 14h à 19h
• Samedi de 10h à 13h
Responsable : Françoise ROQUES

Point emploi

Pour faciliter les démarches des demandeurs d'emploi et les aider dans la rédaction de leur curriculum vitae, un agent communal est à leur disposition au service social.
Consultation de la presse spécialisée possible aux heures d'ouverture habituelles de la Mairie.

Relais Assistantes Maternelles

Accueil sur rendez-vous :
• Le lundi de 14h30 à 17h
• Le mardi de 13h30 à 17h
• Le jeudi de 15h à 19h
Animations assistantes maternelles / enfants :
Les enfants sont accueillis les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30.
Contact : 01 64 56 84 29
Mail : ramchristinetreptel@wanadoo.fr
Permanences téléphoniques :
• Le lundi de 13h30 à 14h30
• Le jeudi de 14h à 15h
Animatrice : Christine TREPTEL

Services périscolaires

Fournir le dernier avis d'imposition et le relevé des allocations familiales pour déterminer les tarifs applicables.
Cantine : Inscriptions et annulations en mairie au plus tard le jeudi pour la semaine suivante par écrit. Uniquement en cas de maladie (absence de l'école) la radiation sera possible le jour même avant 8h30 (répondeur).
Garderie : pour tous les enfants de la maternelle au CM2 Elle a lieu 4 fois par semaine les jours d'école de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 19h.
Étude : pour tous les enfants du CE1 au CM2. Elle a lieu 4 fois par semaine les jours d'école de 16h30 à 18h.
Le règlement des services périscolaires se fait chaque mois après réception de la facture.

Centre de loisirs

Ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 19h.
Pour tous les enfants de la maternelle au CM2. S'adresser en mairie pour l'inscription.
Fournir le dernier avis d'imposition et le relevé des allocations familiales pour déterminer les tarifs applicables.
Contact : 01 64 56 90 97
Responsable : Marie-Josée OGÈS

Police municipale

06 89 64 31 99

Gendarmerie de Bondoufle

01 60 79 72 00